

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 20 janvier 2011

## Réunion plénière de la CRSA de Poitou-Charentes Au menu : le projet de Plan Stratégique Régional de Santé

Ce jeudi 20 janvier, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) s'est réunie en assemblée plénière (87 personnes sur les 108 membres) au siège de l'ARS de Poitou-Charentes à Poitiers.

Un point essentiel à l'ordre du jour était la présentation du projet de version finale du Plan Stratégique Régional de Santé (PSRS). Ont collaboré à son élaboration les Commissions de la CRSA, mais également les autres instances de démocratie sanitaire mises en place par l'Agence, ses personnels, et le grand public. D'ailleurs, la Boîte aux lettres électronique dédiée, en ligne depuis plusieurs mois sur le site de l'ARS, [ars-pch-psrs@ars.sante.fr](mailto:ars-pch-psrs@ars.sante.fr), a reçu 80 contributions qui ont été prises en compte pour la rédaction du Plan.

Au terme de discussions et débats, la CRSA a précisé les orientations de ce PSRS qui marque la volonté de pilotage unifié du système de santé, et se décline en 7 domaines stratégiques, dont un domaine stratégique transversal majeur : **l'amélioration de la qualité du système de santé**.

Les 6 autres domaines sont :

- Le handicap
- Le vieillissement
- Les risques sanitaires
- De la périnatalité à l'adolescence
- Les cancers, maladies chroniques et maladies rares
- La santé mentale

Le PSRS de Poitou-Charentes a pour ambition **de faire de la santé un des atouts maîtres de la région**, et, pour ce faire, relève pour priorité régionale majeure : la **lutte contre la désertification médicale, pharmaceutique, paramédicale et odontologique**.

Vous pouvez consulter le projet de version finale du PSRS, et ses versions antérieures, sur le site de l'ARS : <http://ars.poitou-charentes.sante.fr/Plan-Strategique-Regional-de-S.100156.0.html>

Le PSRS sera présenté pour approbation à la prochaine réunion plénière de la CRSA le 11 mars, avant validation définitive en avril. Le Plan annonce les orientations stratégiques du Projet Régional de Santé (PRS) qui, outre le PSRS, comprendra des Schémas régionaux de mise en œuvre en matière de prévention, d'organisation de soins et d'organisation médico-sociale ; et des Programmes déclinant les modalités spécifiques d'application de ces schémas au niveau régional et territorial. Le calendrier arrêté en région prévoit la publication du PRS en octobre 2011.